
**Syndicat Mixte de Besançon-Chemaudin - Arrêt de la concession
et aménagement de 5,2 ha de zone industrielle - Emprunt de 2 830 000 F
auprès de la Banque Fédérale du Crédit Mutuel (CMDP «L'Expansion Rurale
et Urbaine») - Garantie et participation de la Ville à son remboursement**

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous retirons cette question de l'ordre du jour ce soir parce que la Chambre de Commerce n'a pas encore donné un avis favorable à ce dossier. Nous le repasserons donc en Conseil Municipal lorsque cet organisme aura donné son point de vue.

Dont acte.